

## **Crédit pour la mise à jour du Plan d'affectation communal (PACom)**

---

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission chargée d'étudier le préavis municipal No 21-13 Crédit pour la mise à jour du Plan d'affectation communal s'est réunie le mardi 21 septembre à 20 h en salle du Mont des Cerfs. Elle était composée de Mesdames et Messieurs Marion Tanner, Isabelle Dessonnaz, Steve Benoit, Tristan Merminod, Patrice Bez remplaçant Jean-Bruno Wettstein et du soussigné Pierre-Alain Gerber. Monsieur Dylan Breitler était excusé et non remplacé.

La Municipalité était représentée par Monsieur Lionel Pesenti, Municipal de L'Urbanisme et Monsieur Jean-François Gander, chef de l'Urbanisme et seule personne présente ayant suivis cette révision depuis son début en 2011. La commission tient à remercier ces personnes pour leur disponibilité et les informations détaillées qu'ils nous ont fournies afin de mieux comprendre un dossier complexe.

En préambule Monsieur Gander nous fait une rétrospective documentée des étapes de la mise à jour du plan d'affectation communal, des nouvelles lois et règlements cantonaux et fédéraux dictant le travail de la commission.

Une initiative très appréciée par les nouveaux membres fraîchement élus au conseil communal et dans cette commission permanente de l'Urbanisme.

A noter que cinq préavis ont été adoptés par le conseil communal depuis 2011 ; cette façon de faire voulue et poursuivie par les différentes municipalités permet une meilleure visibilité pour les conseillers communaux.

Selon les données reçus de la Municipalité, voici un récapitulatif depuis 2011.

Liste des préavis pour la mise à jour du PACom :

Date Conseil Communal	Dénomination	N°préavis	Montant voté	Montant dépensé	Recettes	Montant Net
11.04.2011	1 <sup>ère</sup> étape	883	95'000	96'994	1'445	95'549
25.06.2012	2 <sup>ème</sup> étape	903	150'000	156'278	1'726	154'552
09.12.2013	3 <sup>ème</sup> étape	930	280'000	279'977	15'982	263'995
26.10.2015	4 <sup>ème</sup> étape	15-13	180'000	193'422	32'311	161'111
25.03.2019	5 <sup>ème</sup> étape	19-02	121'000	109'050	20'804	88'246
11.10.2021	6 <sup>ème</sup> étape	21-13	101'000			0
						0
						0
			927'000	835'721	72'268	763'453

La dernière dépense de 109'050 a été faite le 31.07.2021.

Le montant total voté (avec la 6<sup>ème</sup> étape) est de Chf 927'000. Le coût net (c-à-dire en déduisant les recettes) est de l'ordre de Chf 850'000

La **6<sup>ème</sup> étape** faisant l'objet du présent **préavis 21-13**, est prévue en 4 étapes bien distinctes pour une durée totale prévisionnelle de 7 mois.

Etape 1 – Approfondissement général /2 mois

Objectif : Consolider le dossier existant sur la base des coordinations avec la **Direction générale du territoire et du logement (DGTL)**.

Etape 2 – Approfondissement des thématiques /2 mois

Etude de valorisation de l'enveloppe des bâtiments (traitement des résultats).

Objectif : Approfondir des thèmes spécifiques.

Etape 3 – Rendu du dossier concernant le PACom / 2 mois

Objectif : Finaliser une version complète du PACom (plans, règlement, rapport) pour analyse détaillée de la commune et processus interne.

Etape 4 – Validation communale en vue du dépôt à l'examen préalable / 1 mois

Objectif : Déposer le dossier à l'examen préalable après validation par la Municipalité.

Une convention entre la Municipalité et le canton a été signée, afin de parapher ce soutien financier, à ce jour Chf **45'557.20** sur les Chf **52'757.20** prévus ont été encaissés.

D'autres étapes suivront jusqu'à la validation du nouveau PACom, espérée pour 2023, si tout va bien.

La commission salue le travail systématique et patient de la Municipalité, tout en la priant de tout mettre en œuvre de manière à disposer d'un Plan d'affectation dans des délais acceptables pour nos citoyens et notre économie.

### **Conclusion**

Ainsi, à l'unanimité des membres présents, la commission a l'honneur de vous demander, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux, d'accepter les conclusions du préavis N° 21-13 telles que présentées par la municipalité.

Sainte-Croix le 26.09.2021

Rapporteur : Pierre-Alain Gerber